

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BLAIN

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2021

Délibération n°2021-12-07

L'an deux mille vingt et un, le mercredi quinze du mois de décembre à dix-neuf heures trente, se sont réunis à LE GÂVRE, les membres du conseil communautaire de la Région de Blain, sous la présidence de Mme. Rita SCHLADT, Présidente, dûment convoqués le jeudi neuf du mois de décembre deux mille vingt et un.

**En présence de :**

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain, Mme Yolande DUBOURG déléguée de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, M. Jean-Pierre HAMON délégué de Blain, M. Philippe CAILLON délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, Mme Sandrine VAIRE déléguée de Blain, M. Emmanuel VAN BRACKEL délégué de Bouvron, Francis BLANCHARD délégué de Bouvron, Mme Laurence LE PENHUIZIC déléguée de Bouvron, M. Max PIJOTAT délégué de Bouvron, Mme Tiphaine ARBRUN déléguée de La Chevallerais, M. Aurélien DOUCHIN délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre

Nombre de membres du conseil	
En exercice	26
Présents	16
Votants	26
<b>VOTE</b>	
Pour	26
Contre	
Abstention	

**Excusés ayant donné procuration :**

Mme Maryse GUILLAUMEUX déléguée de Blain (donne pouvoir à Mme VAIRE), M. Stéphane CODET délégué de Blain (donne pouvoir à M. CAILLON), M. James MOUSSU délégué de Blain (donne pouvoir à Mme SCHLADT), Mme Martine TESSIER déléguée de Blain (donne pouvoir à M. POINTEAU), M. Jérémie JEUSSET délégué de Bouvron (donne pouvoir à Mme LE PENHUIZIC), Mme Clotilde SHAMMAS déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. BLANCHARD), M. Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais (donne pouvoir à Mme ARBRUN), Mme Anne CARRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à M. OUDAERT), M. Jean-François RICARD délégué de Blain (donne pouvoir à M. BUF), Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron (donne pouvoir à M. VAN BRACKEL).

**Secrétaires de séance :** Mme Tiphaine ARBRUN et M. Francis BLANCHARD

**FINANCES - BUDGET ANNEXE REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILIES INCITATIVE - DECISIONS MODIFICATIVES N°2**

*La présente délibération a pour objet de faire face aux dépenses supplémentaires des chapitres 011 et 012 d'un montant total de 125 800€ comprenant une augmentation du personnel extérieur ainsi que des participations du SMCNA liées à l'augmentation des tonnages de déchets collectés sur le territoire en 2021.*

Rapport de Monsieur Le Vice-Président délégué aux Finances, Marchés Publics et Contractualisations,

VU la délibération n°2021 04 10 approuvant le budget primitif 2021 ;

CONSIDERANT la présentation de M. Le Vice-président ;

Accusé de réception en préfecture 044-244400453-20211215-CC2021-12-07-DE Date de réception préfecture : 17/12/2021
--

Sur ce rapport, le Conseil Communautaire décide :

- **De valider** les décisions modificatives n°2 suivantes pour le budget Redevance d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés incitative

<i>Fonctionnement</i>			<b>BP 2021</b>	<b>DM</b>	<b>BP+DM</b>
611	Sous-traitance générale	FD	1 016 300,00	85 700,00	1 102 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	FD	170 920,00	35 000,00	205 920,00
6218	Autre personnel extérieur	FD	25 000,00	5 100,00	30 100,00
706	Prestations de services	FR	1 716 500,00	125 800,00	1 842 300,00

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 26 VOIX POUR.**

Fait et délibéré en séance  
Le 15/12/2021

La Présidente, Rita SCHLADT



Accusé de réception en préfecture  
044-244400453-20211215-CC2021-12-07-DE  
Date de réception préfecture : 17/12/2021